



## ▶ LE MOT DU MAIRE

*Chers concitoyens,*

*En ces premiers jours d'un hiver particulièrement précoce qui a occasionné de longues et pénibles coupures de courant et de téléphone, cet édito me donne l'occasion de vous informer de l'avancement de nos projets.*

*La réfection de la chaussée pour la traversée du village est suspendue à l'obtention de financements supplémentaires et nous passerons donc une saison de plus avec un revêtement déformé. Ce dossier techniquement assez simple renvoie à une réflexion nécessairement partagée quant aux usages différents d'une voirie de centre bourg. Cet axe est emprunté par des véhicules de toute taille et l'accessibilité de notre commune en dépend. Sur un autre plan, il s'agit aussi d'un lieu de vie qui s'est beaucoup développé depuis la mise en place de la déviation et les attentes des riverains en matière de sécurité et de partage de l'espace doivent être entendues.*

*Les travaux de modernisation du bâtiment communal situé sur la place des Aubergeries sont quasiment terminés et ceux de l'ensemble des Mathieux près de l'église avancent très vite. Les fondations du garage communal ont été réalisées ; si les conditions météo sont favorables, l'ossature principale et la charpente seront très rapidement réalisées maintenant. Nous pouvons remercier tous ceux qui ont contribué à sa mise en œuvre, par leur compréhension et actions positives vis-à-vis de ce bâtiment de service public.*

*Les projets conjoints de microcentrale et d'aspersion continuent d'avancer. Nous entrons dans une phase décisive pour l'un comme pour l'autre, puisque le dossier finalisé de demande d'autorisation de fourniture d'énergie au réseau sera déposé début mars 2020 auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie.*

*Le travail et les projets municipaux revêtent aussi des dimensions culturelles et patrimoniales qui ont conduit à une avancée importante du projet de réhabilitation de l'église de Saint-Marcellin en parallèle de la restauration des tableaux qui s'y trouvaient. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui a bénéficié de l'impulsion d'une équipe volontaire autour de l'adjointe en charge du dossier. Souhaitons que l'avenir permette de poursuivre les efforts en ce sens.*

*À quelques jours des fêtes de Noël, je vous souhaite de très agréables moments et nous vous attendons nombreux pour les vœux de la municipalité le 17 janvier prochain, à la salle des Fêtes de notre village.*

*Bien cordialement,*

*Le Maire, Jean-Marie BARRAL*

## ▶ LE BÉNÉVOLAT : UN DES PILIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

**L**a naissance d'un point lecture a été à l'initiative de bénévoles en partenariat avec le Parc national des Écrins et la Mairie dans les années 1986-1987. Au fil du temps, ce point lecture a pris de l'ampleur jusqu'à ce qu'il devienne une médiathèque communale. Depuis, de nombreux bénévoles se sont succédés.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de leur engagement, cependant celui qui les réunit, c'est l'investissement dans un acte de bénévolat au niveau local au sein même de leur commune. Vient ensuite bien évidemment l'attrait au livre, toutes les bénévoles affectionnent la lecture publique sous toutes ses formes et dans tous les registres (contes, bandes dessinées, romans...). Leur intérêt pour le livre et leur envie de s'engager leur ont permis de tisser des liens d'une part entre elles au sein de la médiathèque, et d'autre part, avec la bibliothécaire et les adhérents.

Les tâches qui entourent le livre (codage, informatisation, classification, commandes, ateliers, bébés lecteurs, portage de livres aux aînés...) permettent aux bénévoles de s'impliquer et de contribuer au bon fonctionnement de la médiathèque.

Certaines sont plus à l'aise pour recevoir les adhérents en conseilant et en échangeant sur les livres, d'autres restent en coulisses pour prendre soin des ouvrages, d'autres rentrent dans la peau d'une conteuse pour les bébés lecteurs, et d'autres encore sont plus sensibilisées pour aller à la rencontre des personnes âgées afin de leur apporter de la lecture et discuter avec elles.

Chacune d'entre elle apporte sa pierre à l'édifice de la lecture publique. Sans leur présence, le service ne serait pas le même.

La municipalité reconnaît que leur participation est essentielle pour un fonctionnement pérenne dans l'accompagnement de la bibliothécaire elle-même très accueillante et fédératrice. Nous les remercions pour leur présence et leur engagement. ■

**L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des contributeurs et des lecteurs qui ont permis la réalisation des numéros du journal municipal de cette mandature. ■**

## ► CONSEILS MUNICIPAUX

24 OCTOBRE 2019

### Convention déneigement 2019-2020

Elle va être signée avec un prestataire pour déneiger le hameau de St-Marcellin. Les prix ont été revus à la hausse.

### Décision modificative

La décision de contracter un crédit relais TVA et un crédit relais subvention nécessite d'inscrire au budget une décision modificative.

### Crédit relais subvention

Il doit être pris sur trois programmes d'investissement en attente de percevoir les subventions.

### Questions diverses

- Les horaires d'ouverture de La Poste vont changer au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- Les travaux de rénovation concernant la traversée du village ne pourront pas être effectués vu que l'enveloppe proposée par les financeurs a fortement diminuée et que la Commune n'est pas en mesure de financer la différence pour une route départementale.
- Les travaux de rénovation énergétique sur les deux bâtiments communaux arrivent à leur terme ; les variantes acceptées pour le chauffage, la VMC et les panneaux thermiques ont engendrées un surcoût sur le marché.

2 DÉCEMBRE 2019

### Adjudication parcelles communales

Une nouvelle procédure d'adjudication doit être prise pour les terrains communaux dont les baux s'achèvent le 29/02/2020. Les éventuels candidats auront jusqu'au 10/02/2020 pour déposer leur offre.

### Déclassements du domaine public

Des propriétaires souhaitent échanger des parcelles privées contre du terrain communal :

- une parcelle de 74 m<sup>2</sup> située au hameau des Gensuls contre une partie du chemin communal qui se trouve devant sa propriété pour une surface de 138 m<sup>2</sup> ;
- un 2<sup>nd</sup> échange pour une parcelle de 52 m<sup>2</sup> située au hameau des Bérards contre un terrain communal de 32 m<sup>2</sup> situé devant son habitation.

### Tarifs 2020

Les prix du repas porté, de la location de la salle des fêtes et de la médiathèque restent identiques à ceux de 2019.

### Décision modificative

Virement de crédits existants d'une opération à une autre pour un montant de 25 000 € (aménagement de l'ancien local de l'OT).

### Plan de financement voies douces

Un projet d'aménagement d'espaces publics : création d'un cheminement piétonnier pour un montant de 80 000€ HT.

### Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Poste d'agent technique polyvalent – durée 12 mois à compter du 01/01/2020 – 20 heures par semaine.

### Questions diverses :

Les élus et les bibliothécaires travaillent pour septembre 2020 sur le projet de réseau des médiathèques (Chorges/Savines-le-Lac/Crots/Embrun/Châteauroux/Puy Sanières...) avec une carte et un tarif uniques au niveau communautaire. Chaque adhérent pourra fréquenter l'ensemble de ces médiathèques. Et ce service pourra, suivant le règlement rédigé, s'avérer beaucoup plus avantageux pour les lecteurs. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : [www.chateauroux-les-alpes.com](http://www.chateauroux-les-alpes.com)

## ► PROJET D'ASPERSION

**L**e projet de modernisation et d'extension du réseau d'irrigation en rive droite du Rabioux avance très rapidement.

De façon à évaluer plus précisément certains éléments techniques et financiers, l'Union des ASA a besoin de connaître maintenant les souhaits des propriétaires de terrains actuellement hors ASA, qui désireraient voir intégrer leurs parcelles dans le futur périmètre irrigué par aspersion. Pour mémoire, la zone concernée s'étend du torrent du Bramafan à celui du Rabioux et de la Durance à La Reste-Chameyer.

Il suffit d'adresser avant le 15 février 2020 un courrier simple au **Président de l'Union des ASA de Châteauroux-les-Alpes, Mairie de Châteauroux-les-Alpes 05380**, en précisant les désignations cadastrales des parcelles concernées. ■

## ► VOTE POUR UN RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

**L**a privatisation du groupe Aéroports de Paris (ADP) fait débat. Depuis 2008, une loi permet d'initier un référendum (RIP) sous certaines conditions. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, cette loi est enclenchée car 248 députés et sénateurs sur 925 ont lancé le processus pour affirmer le caractère de service public de l'exploitation d'ADP.

Selon les termes de la loi, les parlementaires doivent être soutenus par 1/10<sup>e</sup> des électeurs inscrits sur les listes électorales, soit 4,7 millions. Si ce chiffre est atteint, cela permettra d'organiser ce RIP. Il faudra ensuite qu'une majorité de électeurs·trices votent « pour », afin d'ériger la société ADP en service public national.

Les électeurs ont **jusqu'au 12 mars 2020** pour manifester leur souhait de voir la mise en place de ce RIP. Le recueil des soutiens se fait soit par vote électronique sur le site [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr), soit via un formulaire papier, en mairie d'Embrun qui réalisera le vote électronique pour vous. Il faut vous munir de votre carte d'identité et indiquer le nom de la commune en entier, avec les tirets. ■

## ► PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

**L**es élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, vous avez désormais jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour le faire (et non plus le 31 décembre).

Vous pouvez aussi le faire par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), site sur lequel vous pouvez aussi vérifier votre inscription et votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ■

## ▶ SAINTE-BARBE

**C**e samedi 23 novembre les sapeurs-pompiers de Châteauroux fêtaient la Sainte-Barbe. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation de la compagnie de Châteauroux.



© Lucien Vigouroux

Le public était nombreux pour cette occasion dans la salle des fêtes, dont de nombreux officiels. Parmi ceux-ci, Jean-Marie Barral, maire, Marcel Cannat, conseiller général, président du Conseil d'administration du SDIS, Marc Viossat, conseiller départemental, des conseillers municipaux, ainsi que le Commandant Collier, nouveau chef du centre d'Embrun. Des pompiers des communes du canton, en grand uniforme, s'étaient joints à leurs homologues châteauroussins. L'actuel chef du centre, le lieutenant Hervé Bayard, fit alors un état des lieux du centre, après qu'une minute de silence eut été

observée tout d'abord en mémoire des sapeurs morts en service ainsi que des anciens pompiers maintenant disparus. Le bilan opérationnel du centre de Châteauroux fut alors détaillé : une vingtaine de pompiers en font partie, les sorties sont en augmentation puisque 140 interventions ont eu lieu, soit un accroissement de 8% par rapport à 2018. Certaines ont même eu lieu hors du département (Aude, Alpes-de-Haute Provence, Béziers...). Hervé Bayard s'est réjoui de l'ambiance générale qui régnait dorénavant au sein du Centre de notre village. Il a chaleureusement félicité les nouvelles recrues

ainsi que les pompiers, hommes et femmes, qui ont participé à différentes épreuves sportives et notamment Célia Gilino qui a remporté la première place au cross départemental, à Névache.

Pour Hervé Bayard, la responsabilité de cette bonne ambiance est en partie le fruit du travail de l'amicale qui s'implique dans de nombreuses animations et aussi de la commune qui s'efforce de faciliter leur travail.

À ce propos, la construction du nouveau garage des services techniques de la commune permettra de libérer de l'espace dans la caserne afin de garer une ambulance dont le centre de Châteauroux a été doté, et qui, en attendant, est encore hébergée par un particulier.

La cérémonie protocolaire se termina par la remise des récompenses et des promotions qui furent nombreuses cette année. À cette occasion, le chef de Centre a insisté sur le lien étroit qui relie ses pompiers, qui permet une cohésion indispensable pour atteindre l'efficacité collective et qui replace dorénavant les victimes au centre des démarches de secours. Les discours d'Hervé Bayard et des autres intervenants furent salués par des applaudissements nourris.

L'amicale des pompiers offrit ensuite le verre de l'amitié.

Cette Sainte-Barbe fut un succès et nous permet de renouveler nos remerciements à ces femmes et hommes qui donnent de leur temps et risquent parfois leur vie pour notre sécurité. ■



© Amicale des Sapeurs-Pompiers de Châteauroux-les-Alpes

## ▶ LES CHAMOIS SOUS SURVEILLANCE MÉDICALE

**E**n 2009 et 2010, les chasseurs de Châteauroux avaient été mis à contribution pour collecter des échantillons de sang dans le cadre du plan de chasse au chamois. L'analyse de 10 prélèvements avait permis de mettre en évidence le bon état sanitaire des populations de l'Embrunais.



© Michel Bouche (PNE).

Ce suivi a ensuite été mis en place dans d'autres sociétés de chasse du massif des Écrins entre 2010 et 2018 : Réallon, Monétier-les-Bains, Villar d'Arène, Orcières, Vallouise, Molines-en-Champsaur, Valjouffrey, Entraigues, Bourg d'Oisans et St Christophe-en-Oisans. Cette enquête a mis en évidence le passage de l'épizootie de pestivirus chez le chamois, maladie qui a sans doute eu des conséquences temporaires sur l'évolution des populations locales. Elle a aussi révélé des transmissions accidentelles de maladies abortives des petits ruminants domestiques. Dix ans plus tard, un sondage est à nouveau entrepris à Châteauroux-les-Alpes. Les prélèvements sont aujourd'hui effectués en commission de contrôle par un agent du Parc national des Écrins. L'expérience sera reconduite en 2020 et les premiers résultats seront connus dès le printemps prochain. ■

## ▶ DELPHINE À L'ÉPICERIE DES LYS

**U**ne toute jeune femme, Delphine Bernard, s'est lancée dans l'aventure du commerce en reprenant l'Épicerie des Lys le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Elle n'est pas en territoire inconnu mais ne manque pas d'apporter sa touche personnelle à cet établissement de proximité : réagencement, approvisionnement chez de nouveaux producteurs avec le même souci de circuit court que Carole

Gensul-Quere et de faire découvrir les produits de notre terroir. Elle est sensible au fait que les habitants du village, permanents ou de passage, jouent le jeu et fréquentent l'épicerie : ils sont ainsi acteurs de ce beau projet. ■

## ▶ TRAVAUX ROUTE DE LA GRANDE CASCADE

**L'**été et l'automne 2019 ont été l'occasion de réaliser différents travaux sur la route forestière de la Grande Cascade.

Il s'agit d'une route stratégique pour notre commune qui dessert différents sites touristiques (Cascade de la Pisse, gîte des Pinées et des Charançons, itinéraires de randonnée...) et espaces agricoles (alpages).

Ces travaux ont notamment consisté en :

- La réfection d'un tronçon de la route forestière de la Grande Cascade ;
- Le remplacement des platelages sur 4 ponts ;
- La confection d'enrochements et de gabions de soutènement de talus.

La maîtrise d'œuvre est assurée par L'Office national des Forêts (ONF), qui a fait appel à deux sous-traitants : les entreprises Allamanno et Hermitte TP ainsi que l'Agence Travaux de l'ONF.

Ces chantiers en milieu naturel nécessitent une bonne coordination des intervenants afin notamment de s'adapter aux spécificités du terrain, même en cours de travaux. De nombreuses réunions

de chantier ont eu lieu afin de décider de plusieurs modifications, telles que :

- La création d'un renvoi d'eau supplémentaire : un gros orage durant le chantier a permis de constater leur bon fonctionnement et leur utilité ;
- La réalisation d'un enrochement supplémentaire à Paraou ;
- La remise en état du chemin permettant l'accès aux chalets d'alpage ;
- Divers travaux d'élagage et coupes d'arbres, notamment sur des parcelles privées, en accord avec les propriétaires.

À noter que des travaux se poursuivront en 2020, en particulier au Bletonnet avec la création de 2 gabions métalliques, la création d'un ouvrage bois double paroi et la fourniture et pose des panneaux de signalétique.

Le coût de ces travaux est de : 171 252,33 € HT. La Commune en supporte 20%. Les autres financeurs étant le FEADER, programme de développement rural régional, l'État, la Région et l'Europe. ■

Une équipe au service de Châteauroux pendant 6 ans a réussi, contre vents et marées, à porter de nombreuses idées dans la concertation, le partage de projets, la rigueur et la bonne humeur. De nombreux projets pour notre village demeurent : la traversée du village et son aménagement, celui des hameaux, la micro-centrale et la modernisation de l'irrigation, l'aménagement du stade, la construction des bâtiments techniques, ... Le bien vivre ensemble et l'accueil à Châteauroux restent notre priorité. Véronique, Éric et Noredine vous souhaitent une excellente année 2020. ■

Groupe « Le Futur Est Entre Vos Mains »

## ▶ ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

- Nora Maitre née le 8 octobre, fille de Sabrina Boulegheb et de Guillaume Maitre
- Jade Payan née le 19 octobre, fille d'Anaïs et de Christophe Payan
- Maïna Zattarin née le 4 novembre, fille de Marie-Élise Déragne et de Virgile Zattarin
- Nans Beth né le 12 novembre, fils de Marion et de Thomas Beth
- Louis Barral né le 15 novembre, fils d'Aurélië Latraye et de Christophe Barral

### DÉCÈS :

- Flagel Rollande, le 21 juin
- Flagel Marcelle, le 11 août
- Michel Louise, le 19 août
- Falanga Jeanine, le 24 septembre
- Graziano Emiliano, le 10 octobre
- Léauthier Gilbert, le 27 octobre
- Sorel Paul, le 21 novembre
- Anastaze Anne-Marie, le 22 novembre

